
**COMMISSION CHARGEE DE LA VALIDATION
DES DEPENSES SOCIALES DE L'EXERCICE 2022,
EN INSTANCE DE PAIEMENT**

**Liste des documents à fournir pour les dépenses sociales
liées aux contributions aux organismes pour l'exercice 2022**

- Demande d'engagement ;
- Arrêté, décision ou convention précisant l'objet, les textes de référence, le montant et les modalités d'octroi ;
- Mandat de paiement ;
- Extrait du budget contenant l'inscription ;
- RIB de l'organisme ;
- Etc.